



Société de législation comparée
Comité Toulouse



Conférence inaugurale du Comité Toulouse
de la Société de législation comparée
organisée par l'IRDEIC

**L'usage du droit comparé devant la Cour de justice de l'Union européenne et
la Cour européenne des droits de l'Homme**

Mardi 11 mars 2025
14h30 à 17h00

Site de l'Arsenal
2 rue du Doyen Gabriel Marty - Toulouse
Salle Gabriel Marty

Le Comité Toulouse de la Société de législation comparée étudie le droit comparé de l'intégration. Il accueille les membres de l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé et des autres départements de recherche de l'Ecole de droit de Toulouse qui travaillent sur les organisations d'intégration. Il entretient aussi un réseau d'universitaires, d'avocats et de magistrats venant des différents continents (Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie) qui analysent le droit de l'intégration.

14h30 Discours d'accueil

M. Kenfack Hugues, Président de l'Université Toulouse Capitole

M. Matthieu Poumarède, Doyen de l'École de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

Présentation du Comité local Toulouse par **Mme Hélène Gaudin**, Directrice de l'IRDEIC et **M. Joël Andriantsimbazovina**, Président du Comité Toulouse de la Société de législation comparée.

Conférence de **M. François Molinié**, Président de la Société de législation comparée, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, ancien président de l'Ordre des avocats

Discutants :

Mme Christina Deliyanni-Dimitrakou, professeure émérite de l'Université Aristote de Thessalonique

M. Paulo Pinto de Albuquerque, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, professeur à l'Université Catholique de Lisbonne

Mme Camelia Toader, ancienne juge à la Cour de justice de l'Union européenne, professeure à l'Université de Bucarest.

[Inscriptions gratuites et obligatoires.](#)